

Fribourg, le 31 mai 2018

CONSEIL GENERAL : UN HOLD-UP APRÈS MINUIT MET LE CONSEIL COMMUNAL DANS L'EMBARRAS ET SABORDE LE DIALOGUE DEMOCRATIQUE

Dans sa séance du 30 mai 2018, le Conseil général de la Ville de Fribourg a adopté deux nouveaux règlements, l'un sur les écoles primaires et l'autre sur les cycles d'orientation. La volonté du groupe PDC en faveur d'une école primaire de proximité a été écoutée. En revanche, le PDC de la Ville de Fribourg déplore qu'une décision aussi importante que la gratuité totale des transports publics et des devoirs surveillés, telle que soutenue par les groupes vert et socialiste, ait été prise sans analyse des besoins et des conséquences financières. Il dénonce aussi l'attitude de la majorité, contraire aux institutions démocratiques et à la saine gestion de la Ville de Fribourg.

Le PDC de la Ville de Fribourg défend une école primaire de proximité. Les propositions du groupe démocrate-chrétien pour mettre à jour la planification des établissements scolaires et conserver une taille humaine ont ainsi été intégrées au règlement sur les écoles primaires. Le souhait est de promouvoir les trajets scolaires à pied pour les élèves des classes primaires et de préserver la fonction du chemin de l'école, tant pour les bienfaits de la marche que pour l'interaction avec la vie de quartier. À ce titre, le PDC soutient le développement des Pédibus qui permettent de soulager les parents tout en assurant la sécurité des enfants. C'est une réalité d'hier et d'aujourd'hui : la plupart des élèves du primaire se rendent à leur école de quartier à pied.

Si le PDC de la Ville de Fribourg soutient la mobilité douce, il regrette l'adoption de justesse d'un amendement qui accorde à ces élèves un abonnement gratuit aux transports publics et qui remet en cause le fondement-même d'une école de proximité. Cette nouvelle prestation n'a pas sa place dans le règlement scolaire communal et prend des allures de tromperie. Elle a en effet été imposée sans étude sérieuse des besoins de la population et des conséquences financières. Ce manque de réflexion a été dénoncé par le Conseil communal, par la commission spéciale chargée d'examiner ces règlements, ainsi que par les groupes PDC, PCS, PLR et UDC.

Un second amendement des groupes PS et Verts introduit la gratuité des devoirs surveillés pour tous, là aussi sans analyse préalable et approfondie. Pour le groupe démocrate-chrétien, également rejoint par le PCS, le PLR et l'UDC, une gratuité pour les familles au bénéfice de l'aide sociale ou inscrite à l'accueil extra-scolaire est beaucoup plus appropriée. Il serait également judicieux d'appliquer un barème dégressif pour les familles hors de ces catégories, selon le nombre d'enfants inscrits. C'était la solution retenue par la commission spéciale et par le Conseil communal. Les mesures prévues par ce dernier pour améliorer la qualité des devoirs surveillés, notamment en matière de formation des surveillants, pâtira malheureusement de la gratuité. Avant cette décision hâtive et forcée, il aurait fallu discuter avec les milieux concernés en premier lieu : parents, enseignants, responsables d'établissements.

Le PDC de la Ville de Fribourg s'étonne des méthodes utilisées par la majorité. Représentés comme tous les autres partis au sein de la commission spéciale chargée de l'examen des règlements, le PS et les Verts ont ouvertement désavoué le travail de cette commission, les préavis du Conseil communal et les demandes d'étude des autres groupes. Malgré les travaux constructifs au sein de la commission et les propositions consensuelles prises à l'unanimité (y compris par les membres socialistes et verts), le Conseil général a été pris en otage par les amendements PS/Verts, qui n'ont fait l'objet d'aucun examen et d'aucune réflexion.

Cette manière de faire est cavalière et irrespectueuse des travaux dans un parlement de milice. Elle est irresponsable de la part d'une majorité parlementaire qui se veut gouvernementale et qui prétend défendre une politique de durabilité et de protection des minorités. À l'heure où la Ville de Fribourg fait face à d'importants investissements, notamment dans les infrastructures scolaires, ainsi qu'à des prévisions incertaines en raison des adaptations à la législation cantonale et fédérale (cf. PF17), l'introduction de nouvelles prestations sans analyse financière préalable est totalement inconsciente. Elle est malhonnête vis-à-vis des citoyens qui ont subi une augmentation d'impôt en 2014, justement afin de couvrir les dépenses mentionnées et attendues. Elle est aussi totalement inconséquente, au regard de la gratuité obligatoire des activités sportives et culturelles, désormais à charge de la commune (camps de ski, camps verts, activités extra muros, ...). Celle-ci ne pourra pas assumer simultanément le financement de ces sorties et des amendements précités. Nos enfants en subiront les retombées négatives.

Les forces constructives du Conseil général ont essayé d'éviter le pire en proposant une seconde lecture du règlement scolaire des écoles primaires. Ce travail aurait permis de clarifier les besoins et implications diverses des amendements proposés. Cette demande a été rejetée par 35 voix contre 31 et 1 abstention. C'est pourquoi, les groupes PDC, PCS, PLR et UDC ont décidé de refuser le règlement tel qu'amendé par les socialistes et les verts. Cet acte symbolique n'a pas empêché l'adoption du texte par une courte majorité.

Après quoi, à marche forcée, la majorité du Conseil général a adopté le règlement scolaire des CO amendé dans les mêmes termes. Le groupe PDC a proposé un amendement afin de mettre au bénéfice d'un abonnement de TP certains élèves, en fonction de critères objectifs. Cette mesure visait avant tout les élèves du Schoenberg devant se rendre au CO du Belluard. En vain. La séance s'est terminée bien après minuit dans un sentiment de malaise général. En désavouant le Conseil communal qui s'était rallié à la version des règlements proposée par la commission spéciale, la majorité parlementaire a pris en otage l'ensemble du Conseil général. Cela risque d'avoir des répercussions négatives sur les débats futurs.

Au vu des méthodes autocratiques de la majorité socialiste et verte, le PDC Ville de Fribourg invitera prochainement les forces constructives de la commune – PCS, PLR et UDC – à échanger avec lui quant à l'attitude à adopter et aux mesures à prendre pour préserver ce qui peut l'être.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Simon Murith

Président du PDC Ville de Fribourg

077/465.29.41

simon.murith.pdcfr@gmail.com

Bernhard Altermatt

Chef de groupe PDC/vl au Conseil général

076.303.23.23

b_altermatt@yahoo.com